Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_208-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_208

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans l'Auditorium de la Dracénie, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Participation au projet SOFIA (programme européen MARRITIMO, fonds INTERREG), pour le développement d'une hospitalité accessible, inclusive et accueillante en matière de tourisme

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Cédric DUBOIS, Danielle ADOUX-COPIN, Stella ACCIARI, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, René DIES, Guillaume DJENDEREDJIAN, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Michel PONTE pouvoir à Sophie DUFOUR, Nicolas DATCHY pouvoir à Nathalie GONZALES, Jean FOURISCOT pouvoir à Richard STRAMBIO, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE

ABSENT(S) :
Thierry PESCE, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Madame Valérie MARCY

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_208-DE

Dracénie Provence Verdon agglomération a été sollicitée pour intégrer le projet SOFIA, du programme européen MARITTIMO, financé par les fonds INTERREG (FEDER).

Il s'agit d'un projet européen de coopération internationale, qui concerne 5 départements ou régions de France et d'Italie, et nécessite des partenaires dans chaque territoire afin de développer le projet.

L'objectif du projet et de développer des services pour une hospitalité accessible, inclusive et accueillante en matière de tourisme (« ***Servizi per un'Ospitalità Fruibile, Inclusiva e Accogliente*** », d'où l'acronyme de **SOFIA**).

Le projet a été initié fin 2019 avec les partenaires suivants :

- Pour la Région Ligurie :
 - **Università di Genova**, en tant que **chef de file du projet** ;
 - Accademia del Tourismo,
 - Team Srl, consultant ;
- Pour la Sardaigne :
 - Cooperativa Impronta
- Pour la Corse :
 - CoM Mentis, Agence de Conseil en communication, marketing et coaching en entreprise ;

Pour la Région PACA, Département du Var, un Office de Tourisme Intercommunal a participé à l'élaboration du projet, mais pour des raisons qui lui sont propres, n'a finalement pas donné de suite à son implication dans ce projet, alors que celui-ci était approuvé, dans ses objectifs, finalités et budget.

Afin de ne pas perdre le financement acquis pour un partenaire situé dans le Département du Var, le Service de Coopération européenne de la Région a activement recherché un nouveau partenaire.

SOFIA entend accroître la compétitivité et l'innovation des petites et moyennes entreprises du secteur touristique des 5 régions transfrontalières en leur proposant une série de services intégrés (formation de groupe, coaching individuel et développement de projets d'entreprises locales) visant à acquérir de nouvelles expertises dans le domaine du tourisme accessible et inclusif, notamment lié au franchissement de quatre types de barrières : physique, perceptives et d'orientation, de communication (notamment accessibilité du web), culturelles/relationnelles.

Concrètement, pour mener à bien ce projet, DPVa s'engage à recruter trois types d'experts, lesquels seront mis à la disposition des professionnels du tourisme, pour :

- développer un modèle intégré de services de soutien aux entreprises dans le domaine du tourisme accessible (*experts en conception architecturale ; accessibilité ; rénovation…*) ;
- améliorer la performance et la compétitivité des entreprises touristiques (*experts en formation, relations interpersonnelles visant à communiquer avec les personnes ayant des handicaps sensoriels ou cognitifs…*) ;
- créer des synergies et des relations entre les entreprises du tourisme afin de développer leurs activités (*experts en marketing, communication, conduite de projets…*).

Le budget de l'opération a été préfiguré dans le cadre de la candidature. Il prévoit pour le partenaire engagé sur le Département du Var, un budget d'opération complète de 98 225 € TTC, dont 57 900 € TTC de prestations d'experts pour les entreprises touristiques.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_208-DE

L'opération, approuvée en mars dernier, est prévue pour se dérouler sur 24 mois, soit jusqu'en mars 2022.

Le financement européen est de 85 % du budget TTC.

Nature des dépenses	Montant prévisionnel (€ TTC)
Frais de personnels	21 400
Frais administratifs (15 % des frais de personnels)	3 210
Expertise, prestations externes	57 900
Communication	13 215
Frais de déplacements	2 500
TOTAL :	98 225
Financement européen : 85 %	83 491
Reste à charge – DPVa : 15 %	14 734
Avance au démarrage : 25 %	20 872

Ce projet est reçu comme une opportunité d'aborder des aspects encore insuffisamment pris en compte dans le développement touristique de la Dracénie.

En conséquence et au vu de l'avis favorable des commissions « Administration générale, finances et performance publique » réunie le 25 novembre 2020, et « Attractivité touristique et valorisation du territoire » réunie le 26 novembre 2020, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver la participation de Dracénie Provence Verdon agglomération au projet SOFIA, du programme européen MARITTIMO ;
- dire que les crédits afférents sont prévus sur le budget Tourisme 2021- chapitre 13 - fonction : 950 - nature 1317 ;
- autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération et à signer tout document en relation avec ce projet.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Signé électroniquement par : Richard Strambio
Date de signature : 16/12/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.